



Questionnaire sur les intentions et avis proposés par la liste

UNE Nouvelle Energie pour Toulouse portée par Mr/Mme Nadia Pellefigue

aux prochaines élections municipales des 15 et 22 Mars à Toulouse

1. Dans votre programme ou vos prévisions d'actions municipales, quel est votre ordre d'importance avec priorité de traitement des sujets suivants :

	ordre d'importance avec priorité							
	1	2	3	4	5	6	7	8
sécurité	x							
environnement et écologie	x							
tranquillité et bien-être des habitants	x							
propreté	x							
animations et festivités			x					
développement des petits commerces	x							
développement économique	x							
circulation automobile urbaine et péri-urbaine	x							
patrimoine historique et environnement naturel			x					
tourisme et attractivité de la ville		x						

Mettre une seule croix par sujet selon un ordre d'importance décroissant de 1 (plus fort) à 8 (plus faible)

Nous travaillons sur le projet depuis plus d'un an avec des citoyens, nous avons pour chacun des sujets des propositions solides, concrètes et chiffrées. Nous vous invitons à en prendre connaissance sur le site <https://www.nadiapellefigue2020.fr/nos-propositions/>

La synthèse de notre programme est disponible sur le lien suivant : <https://www.nadiapellefigue2020.fr/wp-content/uploads/2020/02/Programme-Nadia-Pellefigue-2020-pour-les-municipales-à-Toulouse-.pdf>

Sécurité

citer au moins 3 mesures fortes que vous envisagez :

Création des Unités Territoriales de Quartier (UTQ)

Tout en respectant la capacité d'intervention et de réactivité de la police municipale, nous proposons, dans tous les quartiers, de renforcer la territorialisation des équipes afin de favoriser l'ilotage et la proximité, de créer des liens plus étroits, avec les citoyens et les acteurs des quartiers. Pour cela nous créerons des Unités Territoriales de Quartier (UTQ) qui disposeront, au-delà des locaux de la police municipale, situés 7 rue du Moulin du Château (Garonette), de bâtiments dédiés sur les différents secteurs de Toulouse ou en limite de secteur pour permettre la mutualisation.

Un centre d'appel et de traitement uniquement dédié aux incivilités, à la tranquillité et à la sécurité

Actuellement les appels pour les questions de sécurité, de nuisances sont traités par le centre d'appel Allo

Toulouse au même titre que les demandes pour les encombrants ou d'autres types de demandes et de renseignements.

Nous proposons de créer un centre d'appel uniquement dédié à la sécurité, aux incivilités et à la tranquillité. Il sera intégré à un véritable Poste de Commandement (PC) de la sécurité regroupant le PC Caméra, le PC sécurité routière et la gestion des équipes sur le terrain.

Une maison d'accueil pour les femmes ayant subi des violences :

A l'instar de Citad'Elles, à Nantes, nous construirons à Toulouse une maison, lieu unique pour que les femmes en danger, ayant subi des violences conjugales et/ou sexuelles, puissent se protéger, protéger leurs enfants, être accompagnées sur le plan psychologique et trouver un nouveau logement.

Aujourd'hui, elles sont dans l'incapacité de pouvoir passer ces étapes, se trouvant dans l'obligation de faire des kilomètres pour chacune de ces démarches et prendre le risque de laisser leurs enfants sans protection. Ce lieu accueillera également des associations.

Nous considérons que si les femmes se sentent en sécurité à Toulouse, tout le monde sera en sécurité.

Pour aller plus loin : notre dossier de presse sur la sécurité du 28 octobre 2019 :

<https://www.nadiapellefigue2020.fr/wp-content/uploads/2019/10/DP-mobilités-nadia-pellefigue-2020basedef.pdf>

Environnement / Écologie

citer au moins 3 mesures fortes que vous envisagez :

Moins 50% d'émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) à Toulouse et sur la Métropole à l'horizon 2030. Pour cela deux axes de travail : 1/ Réduire drastiquement les émissions (et donc les consommations d'énergie fossile dans les deux domaines les plus émetteurs de GES sur Toulouse Métropole : le Transport et le Logement)

Nous proposons donc de mettre en place un véritable bouclier végétal sur Toulouse et de l'OCTOGONE PARC

Il intègrera : une végétalisation d'ampleur de la ville et des axes routiers (afin d'atténuer au maximum la chaleur, les nuisances, la pollution, le bruit, mais aussi pour retenir ou filtrer les eaux de pluies...) la « débitumation » de grandes places publiques, des cours d'écoles ou encore de places de stationnement la plantation d'arbres en grand nombre la mise en place de ruelles vertes avec la possibilité d'une végétalisation par les riverains la création de jardins partagés et le développement de l'agriculture urbaine dans tous les espaces qui le permettent une meilleure gestion des eaux pluviales et usées et enfin la valorisation des déchets organiques de la ville pour alimenter les espèces végétales par un engrais naturel. Sur les boulevards qui encerclent le centre ville de Toulouse nous créerons des places végétalisées (Arnaud Bernard, Carnot, Jeanne d'arc ...) et aménagerons une promenade urbaine verte reliant les principaux lieux culturels de la ville – l'OCTOGONE PARC de Toulouse.

Nous proposons de tripler- à minima -, sur le mandat, le nombre de jardins partagés au nombre de 17 actuellement.

À noter que l'initiative de Toulouse Habitat de jardins potagers au pied des logements sociaux sera généralisée dans tous les immeubles où cela est possible. Des associations seront publiquement mandatées pour présenter et faire émerger des initiatives puis les accompagner.

Pour aller plus loin sur ce sujet : notre dossier de presse sur le bouclier végétal du 28 novembre 2019

<https://www.nadiapellefigue2020.fr/wp-content/uploads/2019/11/DP-bouclier-végétal-nadia-pellefigue-2020-15112019.pdf>

Votre opinion sur ces affirmations

	oui	non
l'espace public est devenu un espace conflictuel	X	
il y a trop d'occupation privée de l'espace public	X	
il y a trop d'occupation de l'espace public par des équipements publics		X
les nuisances subies par les habitants sont dues à une pression excessive exercée sur le domaine public	X	
l'espace public est prioritairement l'espace des riverains		X
l'espace public appartient à tous et chacun peut y faire ce que bon lui semble		X
l'espace public n'est pas limité à l'emprise au sol, c'est aussi un volume	X	
l'espace public comporte des dimensions sonore, olfactive, visuelle, des éléments culturels	X	

Vos propositions pour améliorer la propreté

	oui	non	autre réponse
augmenter les moyens en personnel et matériels	X		
augmenter les tournées mobiles			Etude en fonction des secteurs
multiplier les passages des techniciens de surface	X		
utiliser des véhicules de lavage et nettoyage plus adaptés	X		
renforcer la brigade des incivilités avec un objectif « tolérance zéro »	X		
faire des campagnes d'information pour garder la ville propre	X		

Pensez-vous diminuer l'utilisation du domaine public

	oui	non	autre réponse
sur la place emblématique du Capitole en limitant le nombre de manifestations par an (nombre à préciser)		X	
marché de plein air		X	
animations ponctuelles privées ou commerciales	X		
terrasses des commerces de bouche	X		
manifestations sportives		X	
manifestations culturelles		X	

Pensez-vous augmenter le montant des redevances d'occupations du domaine public

	oui	non	autre réponse
marchés de plein air			Inciter à l'amélioration de la qualité de l'offre et à sa régionalisation
animations ponctuelles privées	X		
animations ponctuelles commerciales	X		
terrasses des commerces de bouche			Modulable selon les lieux et la nature exacte des activités
manifestations sportives		X	
manifestations culturelles		X	

8. Vos intentions sur l'heure de fermeture des débits de boissons (hors discothèques)

	1h00	2h00	3h00
bars et restaurants		X	
terrasses des bars et des restaurants		X	

Nous privilégierons une application intransigeante de la fermeture à 2h00 actuelle mais avec une vérification que les lieux soient complètement fermés. Nous obligerons les commerçants qui diffusent des gobelets plastiques à les identifier (marquage) à leur enseigne pour surveiller leur comportement. Nous renforcerons les moyens à l'appui de l'arrêté anti-alcool et accompagnerons les commerces à s'inscrire dans un plan toulousain contre l'alcoolisme juvénile. Cet arrêté prohibe notamment les jeux qui encouragent à la surconsommation d'alcool et les publicités en faveur de l'alcool sur les sites destinés à la jeunesse.

Nous mettrons en place un Conseil du Commerce et de l'artisanat toulousain, réunissant toutes les parties prenantes de l'appareil commercial de la ville, qui permettra de lutter contre certaines dérives spéculatives constatées sur les parcelles foncières et les localisations stratégiques.

Les horaires de fermeture des établissements relevant du pouvoir du Préfet, nous tiendrons celui-ci informé des échanges du Conseil du Commerce et de l'artisanat toulousain et des préconisations de celui-ci.

Les points chauds comme notamment la Place de la Bourse et la Place de la Trinité feront l'objet d'une évaluation prioritaire et de concertation avec les riverains et commerçants.

Vos intentions concernant les terrasses des commerces de bouche

	oui	non	autre réponse
revoir l'actuel règlement de l'occupation du domaine public par A.M. du 21 Juillet 2016 pour préserver l'intérêt des riverains	X		
réduire le nombre de terrasses déjà autorisées			Oui, si elles ont une emprise excessive
réduire la surface des terrasses existantes			Oui, si elles ont une

			emprise excessive
limiter la surface de la terrasse à la surface intérieure de l'établissement		X	Une règle de proportionnalité est à établir
supprimer toutes les extensions des terrasses existantes		X	Sauf si elles ont une emprise non autorisée ou excessive
interdire les terrasses fermées type barnum			Ces terrasses doivent être temporaires, réaffirmation de la puissance publique par l'exigence d'un caractère véritablement temporaire de l'installation
interdire les terrasses chauffées ou climatisées		X	Dans le futur en concertation avec les commerçants et à l'occasion du renouvellement de leur convention temporaire du domaine public annuelle précaire et révocable
rendre l'exploitant responsable des nuisances créées par sa clientèle et sanctionner sans tolérance les débordements immédiats ou consécutifs à son exploitation	X		

Nous distinguerons les commerçants victimes d'une baisse de leur activité du fait des Gilets jaunes ou éléments particuliers des autres qui ne sont pas impactés. Pour ceux qui ne sont pas impactés, nous serons exigeants sur la capacité à obtenir d'autres sources d'énergie pour chauffer leur terrasse. Pour tous nous les accompagnerons sur une année pour opérer un changement de source d'énergie.

Nous lutterons contre les terrasses qui n'offre aucune visibilité à leur façade et qui privatisent abusivement les 1,40 m de passage. Notre volonté est de rendre le domaine public plus facilement accessible pour les personnes handicapées et les familles, l'espace public appartient à tous les citoyens.

Nous rédigerons un nouveau plan terrasse qui établira un rapport raisonnable entre la surface intérieure d'accueil du public et la surface de la terrasse demandée, et une estimation de la capacité d'accueil du domaine public.

En ce qui concerne les extensions sur le voisinage, l'arrêté d'autorisation devra faire mention de l'autorisation du commerçant voisin ainsi que des propriétaires occupants.

Enfin, nous retenons votre proposition d'affichage du plan de terrasse de manière visible au sein de l'établissement.

Pour les commerces de bouches et débits de boissons nous favoriserons leur installation dans des quartiers en attente de redynamisation (sans commerces, bars ou lieu de vie collectifs).

Pour les habitants des quartiers nous créerons une plateforme des associations et des artisans/commerçants

toulousains. Cette plateforme permettra tout à la fois de connaître les associations de son quartier et leurs offres, et aussi de consommer dans son quartier, avec la possibilité d'acheter via internet chez son artisan/commerçant (Pâtissier, Fleuriste, Boucher...), et ainsi de favoriser les commerces locaux.

Le bruit est une agression reconnue dangereuse, quelle sera votre politique concernant les causes des nuisances sonores

	répression systématique	conciliation et répression	éducation et conciliation	aucune
deux-roues motorisés	X			
musique amplifiée provenant de véhicules	X			
musique amplifiée provenant de commerces riverains		X		
musiciens de rues et spectacles divers			X	
livraisons matinales des commerces de bouches et débits de boissons		X		
incivilités diurnes ou nocturnes de groupes de personnes alcoolisées ou non	X			
sorties des bars, restaurants, discothèques et établissements de nuit		X		
manifestations sportives et animations			X	

Vos intentions sur la «Fête de la musique»

	oui	non	autre réponse
retrouver l'esprit initial de cette fête en favorisant la participation de musiciens amateurs	X		
imposer une limite des volumes sonores en décibels	X		
laisser la fête s'organiser et se dérouler sans intervenir		X	
organiser et autoriser les points musicaux en fonction des lieux	X		
arrêter toute manifestation musicale à 1h00	X		
interdire les ventes d'alcool et les comptoirs sauvages	X		
permettre aux musiciens acoustiques ou isolés d'être audibles	X		

Concernant le pouvoir du Maire

	oui	non
La Loi « engagement, vie locale et proximité de l'action publique » va augmenter le pouvoir des Maires et faciliter leur action ; pensez-vous demander au Préfet le transfert de ses prérogatives en matière de police administrative et de fermeture autoritaire des débits de boissons	X	

Votre opinion sur les barrières urbaines installées sur les trottoirs

	oui	non	autre réponse
elles sont inesthétiques	X		
elles entravent la circulation piétonnière des personnes à mobilité réduite, âgées ou accompagnées d'enfants	X		
elles servent d'accroches-vélos	X		Ce n'est pas leur fonction initiale

elles constituent un encadrement désagréable de l'espace urbain
sauf aux endroits sensibles (écoles, bâtiments publics, ...), il faut les remplacer par des potelets

X		
		Un aménagement de voirie doit délimiter l'espace piétons de l'espace de circulation, celui est à adapter en fonction de la nature et de l'usage du lieu

L'implantation de potelets à usage de cendriers pour déposer les mégots dans toute la ville sera faite. C'est un moyen simple et peu couteux d'allier mobilier urbain et propreté.

Urbanisme

	oui	non	autre réponse
êtes-vous favorable à la végétalisation de l'espace public (malgré les contraintes techniques)	X		
pensez-vous inciter l'utilisation de véhicules électriques pour les livraisons	X		
pensez-vous lancer un plan massif de remplacement des engins « publics » par leur équivalent électrique	X		
Etes-vous favorable au projet de construction de la Tour Occitanie			Nous reverrons ce qui est possible pour faire de cette tour un immeuble emblématique sur le plan social et écologique ce qui n'est pas le cas actuellement
pensez-vous inverser la densification urbaine excessive actuelle			Toulouse a une des densités les plus faibles des villes de même population, la fabrique des quartiers aura pour objectif de concerter avec les habitants sur ces questions concernant leur quartier
êtes-vous favorable à l'introduction d'éléments architecturaux modernes dans le tissu urbain			Pourvu qu'ils aient fait l'objet de concertation préalable avec les habitants du quartier et qu'ils respectent l'harmonie du quartier
prenez-vous des mesures pour favoriser le maintien des familles	X		Notamment par l'encadrement des loyers, la proximité de services et commerces et des logements pour les familles

Nous mettrons en place la « Fabrique des quartiers » pour permettre aux habitants de s'impliquer dans la vie de leur quartier. La Fabrique des quartiers est l'engagement de construire les projets avec les habitants et les usagers du quartier. Nous considérons lorsqu'un projet voit le jour qu'il faut tout mettre en œuvre pour que les habitants se l'approprient, pour que les habitants coconstruisent ; c'est une manière très différente de bâtir Toulouse que de lancer des concours avec quelques urbanistes sans associer les habitants. La participation citoyenne est essentielle. Ce ne peut pas être un slogan incantatoire. Des outils accessibles à tous doivent permettre à chacun de s'investir en fonction de sa disponibilité et de ses envies. Une ville qui inspire, c'est une ville qui donne envie à ses habitants de s'investir, de participer.

Pour cela, nous proposons de créer différents dispositifs et lieux :

> la mise en place dans chaque quartier de « Kiosques des solutions », véritables lieux d'information et de consultation qui permettront de présenter chaque projet urbain et de recueillir l'avis des habitants. Ces espaces seront en lien avec le futur espace de médiation culturelle sur l'urbanisme et l'architecture, rue Croix Baragnon.

> la création d'appels à projet par quartier pour permettre aux habitants de réinventer et de réinvestir leurs espaces de vie avec des budgets participatifs associés (installation de jeux pour enfants, de bancs, etc). Cela existe pour les quartiers prioritaires, nous le généraliserons à l'ensemble des quartiers.

Pour aller plus loin : retrouvez notre dossier de presse sur le logement et l'urbanisme du 27 novembre 2019 <https://www.nadiapellefigure2020.fr/wp-content/uploads/2019/11/DP-logement-nadia-pellefigure-2020VDEF.pdf>

Mobilité et Circulation

	oui	non	autre réponse
êtes-vous favorable à l'instauration de zones à circulation limitée contrôlées automatiquement comme cela se fait à Rome ou à Londres			Dans le cadre d'une réflexion sur la restriction de circulation en centre ville nous retravaillerons sur la ZFE et sur ses modalités.
faut-il verbaliser les cyclistes dangereux qui ne respectent pas le code de la route	X		Des opérations de formation et de sensibilisation préalable sont nécessaires
êtes-vous favorable à l'interdiction des trottinettes			Elles doivent pouvoir circuler sur des pistes cyclables sécurisées, pour ne pas occasionner de danger pour les piétons
êtes-vous favorable à l'instauration de Zones à Faibles Émissions	X		Les ZFE doivent être déterminées avec des mesures d'accompagnement sociales et entrepreneuriales
pour diminuer les embouteillages, souhaitez-vous revoir la politique des couloirs de bus qui restreignent la circulation des autres véhicules		X	
vous engagerez-vous résolument pour la 2 ^{ème} rocade		X	La création d'une voie réservée aux

			transports en commun (sur la voie d'urgence) de la rocade actuelle fluidifiera les transports
--	--	--	---

CREATION DES PORTES DE TOULOUSE

Ces portes vont réduire la circulation automobile dans Toulouse, rendre Toulouse aux piétons, aux mobilités douces et actives, la préserver de la pollution. Ces 7 portes à étages végétalisées seront construites aux entrées/sorties de ville afin d'y accueillir des stationnements pour les véhicules individuels. Ces portes, toutes différentes, constitueront des gestes architecturaux symbolisant la démarche volontariste de la ville et de la Métropole en matière d'environnement et de développement durable. Véritables centres (hub) de mobilité (Plateforme de services) à la convergence de la ville et du péri-urbain, elles permettront l'accès à des parkings sécurisés, des zones de covoiturage, aux transports en commun, aux mobilités douces, à des bornes de recharge électrique, aux navettes circulaires en voie propre sur le périphérique (voie réservée), à de la logistique urbaine, à des services (salles de réunion, tiers lieux...). La construction de ces portes d'entrée et de sortie de ville sera l'occasion de réduire la présence de la voiture dans la ville et de requalifier urbanistiquement les entrées de Toulouse.

Pour aller plus loin : retrouvez nos propositions sur les mobilités dans notre dossier de presse du 17 octobre 2019 <https://www.nadiapellefigue2020.fr/wp-content/uploads/2019/10/DP-mobilités-nadia-pellefigue-2020basedef.pdf>

Transport en commun

	oui	non
vous engagerez-vous résolument pour la 3 ^{ème} ligne de métro	X	
êtes-vous favorable à la gratuité des transports en commun :		
pour tous les usagers		X
pour les étudiants pour les usagers de moins de 24 ans		X (tarif de 10 euros par mois pour tous les moins de 26 ans)
pour les séniors		X (gratuité pour les séniors à faible revenus)
pour les usagers utilisant des stationnements en périphérie		X
des emprises de lignes de trains existent, pensez-vous développer leur usage pour compléter les modes de transport urbain	x	

Les tarifs actuels comportent un certain nombre d'injustices et ne sont pas insuffisamment incitatifs pour encourager l'usage des transports en commun. Nous proposons de revoir complètement la tarification des transports en engageant un travail de co-construction d'une nouvelle offre tarifaire. Les nouveaux tarifs inspirés des expériences de tarifications solidaires en fonction des revenus pourront aller jusqu'à la gratuité pour certains usagers. Pour élaborer cette nouvelle tarification solidaire nous associerons Tisséo, les associations d'usagers des transports, les syndicats salariés ainsi que les représentants des professions « non salariés » qui aujourd'hui ne bénéficient d'une prise en charge. Toutefois, dans l'attente des préconisations de ce travail collectif (durée 1 an), nous proposons d'ores et déjà :

- Tarif unique de 10€ pour les jeunes de moins de 26 ans, étudiants ou non.
- Gratuité pour les personnes en situation de handicap dont le taux de handicap est > 50 %. Nous

discuterons, avec les associations représentatives des éventuelles améliorations à apporter au transport à la demande Mobibus.

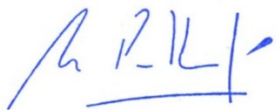
- Gratuité pour 3 mois, pour tout nouvel arrivant à Toulouse, sur justificatif.
- Gratuité les jours de pollution.
- Gratuité le samedi pour favoriser l'accès aux activités culturelles, sportives et aux commerces.

Les autres modalités de gratuité actuelles seront maintenues.

Nom(s) , Fonction , Date et Signature(s)

Toulouse, le 18 février 2020

Pour la liste Une Nouvelle Énergie pour Toulouse, la gauche, l'écologie, les Toulousain.e.s



Nadia PELLEFIGUE